

Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Kelvingrove Art Gallery and Museum, Glasgow, 7 novembre 2021

Lieu

1. La Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) est organisée conjointement par l'UIP et le Groupe britannique de l'Union interparlementaire (BGIPU). Elle se tiendra le **dimanche 7 novembre 2021** au **Kelvingrove Art Gallery and Museum**, à **Glasgow**.

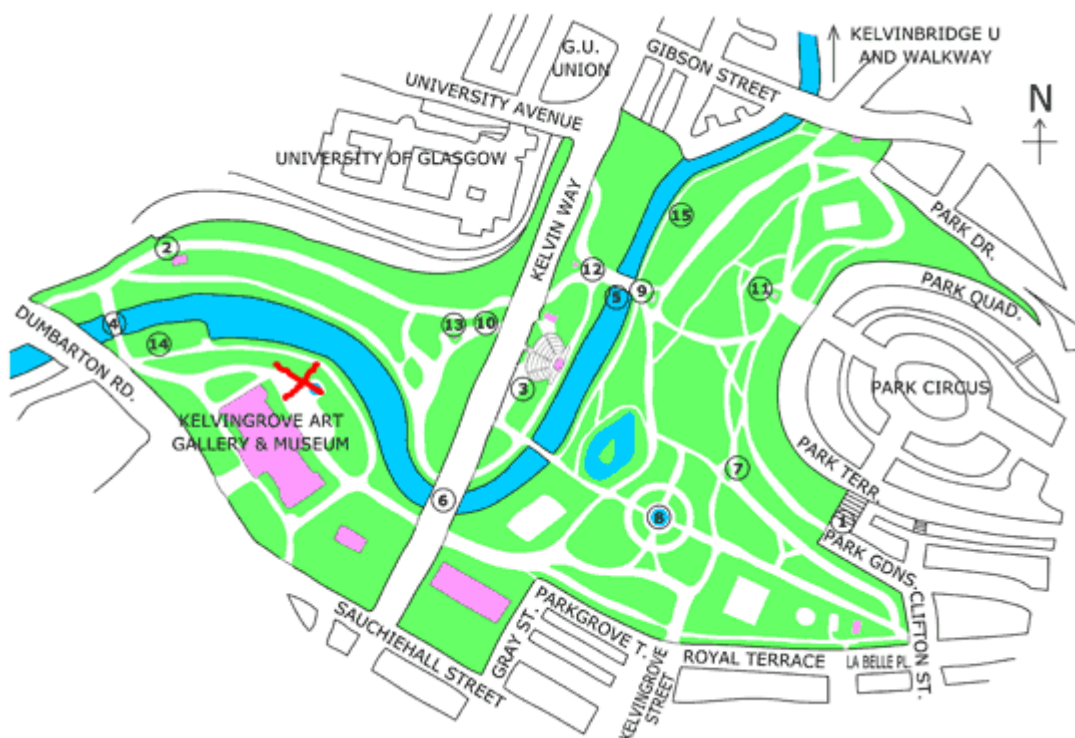
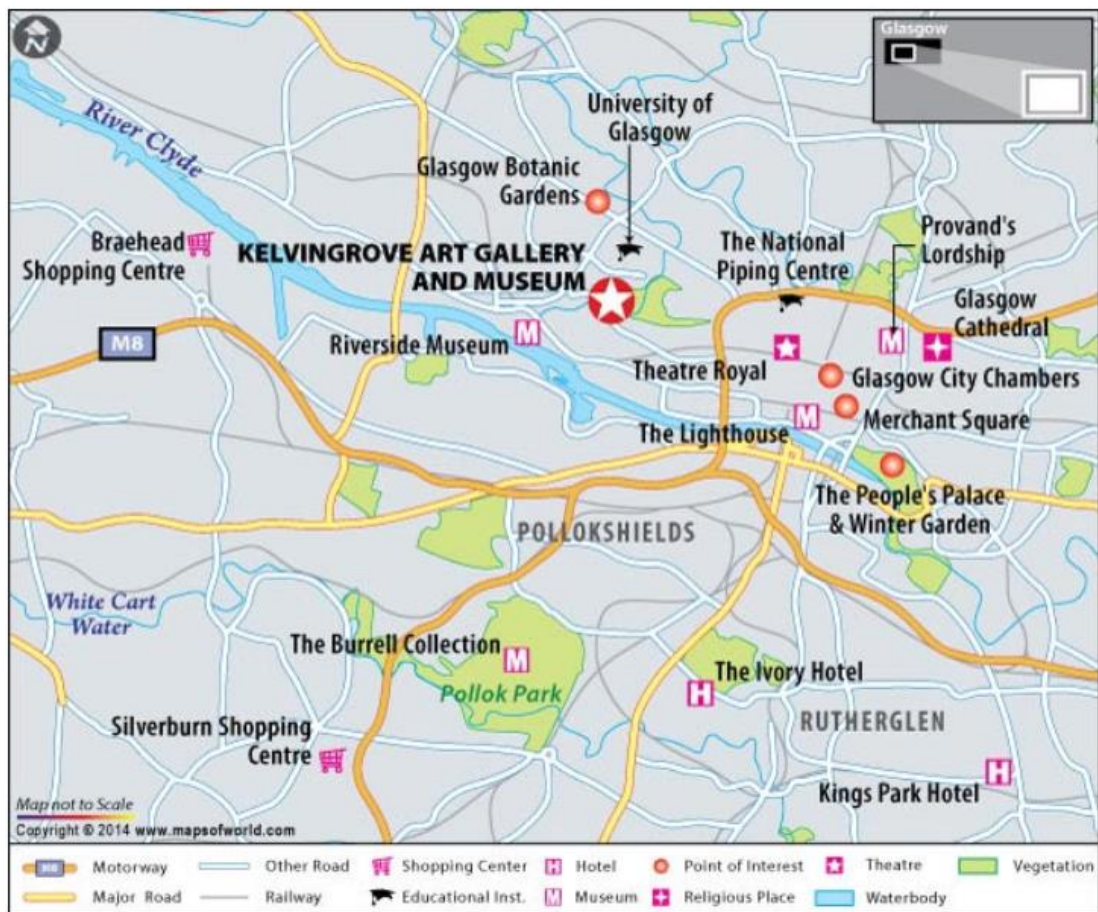


2. Le Kelvingrove Art Gallery and Museum abrite l'une des plus importantes collections d'art d'Europe. Il est le lieu touristique en accès libre le plus connu d'Écosse et le musée le plus visité au Royaume-Uni en dehors de Londres. Ouvert en 1901, le musée contient 22 galeries, dans lesquelles sont exposées de nombreuses toiles célèbres, notamment "L'homme en armure" de Rembrandt, "Le Christ et la femme adultère" de Titien, et "Le Christ de Saint-Jean de la Croix" de Salvador Dalí, ainsi que des œuvres de Monet, de Gauguin et de Renoir. Il possède aussi une collection d'art écossais, notamment des peintures des Coloristes écossais et des Glasgow Boys. Le Kelvingrove Art Gallery and Museum a été récompensé de la plus haute distinction décernée par l'Office du tourisme écossais (Visit Scotland) dans le cadre de son programme favorisant un tourisme vert. Cette distinction est octroyée aux structures faisant preuve d'un réel engagement écologique et est ainsi un gage de leur "qualité verte". Les délégués auront la possibilité de visiter le musée pendant la pause déjeuner et la réception.

Accès

3. Le Kelvingrove Art Gallery and Museum est situé dans le quartier du West End à Glasgow. Il dispose d'un parking dont le nombre de places est toutefois limité (10 places sont réservées aux véhicules de personnes handicapées). L'accès au Kelvingrove se fait par Sauchiehall Street et Kelvin Way (l'accès est signalisé). Le Kelvingrove Art Gallery and Museum est facilement accessible en transports publics depuis le centre de Glasgow ; les lignes First Bus 2, 3, 19A et 747 font toutes un arrêt directement devant le musée. Le Kelvingrove se trouve à cinq minutes à pied de la station de métro Kelvinhall et à dix minutes à pied de la station de métro Kelvinbridge. Les délégués **accéderont au bâtiment par**

l'entrée arrière, qui se trouve en face du Kelvingrove Park – indiquée par une croix (X) sur la deuxième carte ci-dessous.



Programme

4. La réunion durera une journée – le **dimanche 7 novembre, de 9 h 30 à 18 h 30**.

5. Le BGIPU prépare actuellement un programme mobilisateur qui prévoit la présentation par l'équipe de la COP26 d'un bilan des travaux de la COP26, un exposé par un représentant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), un discours prononcé par un conférencier d'honneur, et des réunions-débat. Le programme détaillé de la réunion sera diffusé et publié sur le site web de l'UIP à l'approche de la réunion.

6. Aucun dossier d'information ne sera fourni. Les documents de la réunion seront disponibles sous forme électronique sur le site web de l'UIP.

Participation et inscription

7. Pour garantir le succès de la réunion, il est primordial que chaque parlement nomme des parlementaires qui interviennent directement dans des activités associées aux questions relatives aux changements climatiques.

8. La capacité d'accueil de la salle de réunion étant limitée, **les délégations ne compteront pas plus de trois délégués** – deux parlementaires et un membre du personnel, ou trois parlementaires et aucun membre du personnel. Les parlements sont encouragés à respecter la parité hommes-femmes pour la composition de leur délégation.

9. La date limite pour les inscriptions est fixée au **15 octobre 2021**. Tous les participants invités sont encouragés à utiliser le système d'inscription en ligne de l'UIP sur la page web de l'événement : <https://registration.ipu.org/COP26ParlGlasgow>. Une seule personne devra coordonner l'inscription de la délégation et aura accès au système d'inscription. Si elles rencontrent des difficultés, les délégations sont priées de contacter le service des inscriptions à l'adresse postbox@ipu.org.

10. Veuillez noter que **l'inscription à la Réunion parlementaire et l'accréditation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques sont deux formalités complètement distinctes**. La seconde est gérée par le Secrétariat de la CCNUCC. Les badges d'identification pour la Réunion parlementaire ne permettent pas d'accéder aux lieux de la COP26. L'UIP et le BGIPU ne sont pas en mesure de faciliter l'accréditation à la COP26. Chaque délégation doit se charger elle-même de ces formalités, dans le cadre de la procédure globale d'accréditation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.

11. Le guichet d'inscription est situé à l'entrée du lieu de la réunion. Il sera ouvert de 8 h 30 à 18 00 le 7 novembre. Pour recevoir leur badge d'identification, les délégués doivent présenter une pièce d'identité avec photo officielle. Le Secrétariat de l'UIP préparera les badges à l'avance, en se basant sur les inscriptions reçues.

Liste des délégués

12. Une liste provisoire des délégués sera disponible au début de la Réunion parlementaire. Toute modification à apporter à cette liste devra être signalée au guichet d'inscription. La liste définitive des participants sera publiée sur le site web de l'UIP après la réunion.

Modalités de travail

13. Tous les points à l'ordre du jour seront examinés en plénière. La réunion comportera des débats interactifs ainsi que des présentations auxquelles prendront part des experts de renommée

internationale et des représentants des Nations Unies, ainsi que la présidence britannique de la COP26.

14. La réunion se déroulant en mode interactif, les délégués sont priés de s'abstenir de lire des déclarations officielles. Ils sont au contraire invités à poser des questions et à prendre part au débat en faisant de brèves interventions ou suggestions.

15. Une liste officielle d'orateurs ne sera pas établie à l'avance. L'ordre des interventions et des questions sera arrêté par la présidence.

Document final

16. À l'issue de ses travaux, la Réunion parlementaire à l'occasion de la COP26 à Glasgow adoptera un document final. **L'avant-projet de ce document est publié sur le [site web de l'UIP](#).** Les co-rapporteurs, Mme Alessia Rotta et M. Alex Sobel, en présenteront le contenu à la réunion préalable à la COP26 qui se tiendra à Rome. Ils prendront en compte les observations et les commentaires reçus avant ou pendant la réunion de Rome pour l'élaboration d'un projet révisé de document final, lequel sera publié sur le site web de l'UIP peu après la réunion de Rome.

17. Lors de la séance de clôture de la Réunion parlementaire à Glasgow, les co-rapporteurs présenteront oralement le projet de document final en vue de son adoption par consensus.

Langues

18. L'interprétation simultanée sera proposée en **anglais, français et espagnol**. Les documents officiels de la réunion seront également établis dans ces trois langues.

Réceptions officielles

19. Le BGIPU donnera un déjeuner pour tous les participants, lequel sera servi sur le lieu de la réunion. Des options végétariennes seront proposées. Eau, thé et café seront également servis gracieusement en dehors de la salle de réunion.

20. Le BGIPU sera l'hôte d'une réception qui suivra immédiatement la réunion. Boissons et canapés seront servis. Une tenue de style professionnel est de rigueur.

Visas

21. Tous les délégués ayant besoin d'un visa pour entrer au Royaume-Uni sont tenus d'en faire la demande à l'avance. L'UIP et le BGIPU ne sont pas en mesure de fournir une assistance pour l'obtention d'un visa autorisant l'entrée au Royaume-Uni. Chaque délégation doit se charger elle-même de ces démarches.

Réservations d'hôtel

22. Il appartient aux délégués de prendre les dispositions nécessaires en ce qui concerne leur voyage et leur hébergement.

23. Compte tenu du fait que l'offre hôtelière est limitée à Glasgow, les parlements sont vivement encouragés à réserver des chambres dès que possible pour leurs délégués.

COVID-19

24. La Réunion parlementaire à l'occasion de la COP26 aura lieu en présentiel. Cela étant, compte tenu du fait que certains participants ne seront pas en mesure de se rendre en personne sur les lieux de l'événement en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, les débats seront aussi transmis en direct sur Internet. Les informations concernant la transmission en direct seront

transmises par l'UIP à l'approche de la réunion. De plus, un enregistrement de la réunion sera publié sur le site web de l'UIP après l'événement.

25. Les délégués seront soumis aux mesures de santé publique établies par le Gouvernement écossais. **Le port du masque est obligatoire lors de tout déplacement dans l'enceinte du Kelvingrove Art Gallery and Museum**, mais les délégués pourront l'ôter une fois assis. **Les délégués devront également respecter la distanciation sociale** pendant la réunion et la réception. Le personnel du BGIPU et du Kelvingrove veilleront à ce que ces règles soient observées afin de garantir un environnement exempt de COVID-19 pendant l'événement.

26. La Réunion parlementaire à l'occasion de la COP26 se déroulera dans le respect des restrictions liées à la COVID-19. Si les participants à la COP26 auront la possibilité de se faire tester sur place, ce n'est pas le cas des participants à la Réunion parlementaire. Toutefois, **nous recommandons fortement à tous les délégués qui participeront à la Réunion parlementaire de se soumettre à un test de dépistage de la COVID-19 avant l'événement.** Veuillez noter que ni le BGIPU ni l'UIP ne sont en mesure de faciliter les vaccinations contre la COVID-19 ni l'obtention des documents requis concernant la COVID-19 à l'entrée au Royaume-Uni ou dans des pays de transit.

Demandes d'informations complémentaires

28. Pour en savoir plus concernant la Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow, veuillez contacter le Secrétariat de l'UIP à l'adresse postbox@ipu.org.